

Société

VERS LA VIE PLEINE. RÉENCHANTER LES VACANCES AU XXI^E SIÈCLE

Benoît Kermoal, Jérémie Peltier

20/06/2023

À l'approche des vacances scolaires, tout le monde n'organise pas son départ, tant les inégalités face aux vacances restent prégnantes, d'autant plus dans un contexte d'inflation. Pourtant, il est possible d'agir sur ces inégalités, et c'est ce que propose la Fondation en formulant quinze propositions concrètes, instruites de l'expérience du terrain, recueillies notamment auprès des associations.

Table des matières

Avant-propos, Jérémie Peltier

L'intrication historique de la gauche du travail et de la promotion des vacances, Benoît Kermoal

Les vacances à l'heure de l'individualisation de la société

Comment réenchanter les vacances au XXI^e siècle ?

Augmenter les moyens pour un départ effectif en vacances de tous

Améliorer l'offre de vacances en dehors des logiques du marché

Apprendre à partir en vacances, s'acculturer au temps libre

Conclusion. Pour une vie pleine, la défense du travail par l'exaltation du temps libre

Annexe : liste des participants du séminaire « Droit aux vacances »

Les quinze propositions

1. Obliger à allouer les logements et hébergements touristiques invendus aux familles allocataires des aides aux vacances.

- 2.** Inciter les jeunes diplômés à l'obtention du BAFA et du BAFD nécessaires à l'encadrement des colonies de vacances.
- 3.** Généraliser un contrat de travail intermittent (CD2I) afin de garantir un emploi, été comme hiver, et avoir une perspective de long terme pour les professionnels du tourisme.
- 4.** Financer de manière durable le dispositif « Colos apprenantes » et lancer l'expérimentation « Pass Colo » permettant à une classe d'âge de partir en séjour collectif avant l'entrée au collège.
- 5.** Confier aux régions la structuration d'un volet « mobilités et accès aux zones touristiques » dans les schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.
- 6.** Instaurer un billet « populaire » comprenant un aller-retour en train à 20 euros durant la période estivale.
- 7.** Augmenter la taxe de séjour pour alimenter un fonds « départ en vacances » géré par les collectivités locales.
- 8.** Universaliser le recours aux chèques-vacances.
- 9.** Multiplier par deux les capacités d'accueil des centres aérés et accueils de loisirs pour les enfants.
- 10.** Créer un droit de préemption en zones touristiques sur les terrains et locaux pour une liste d'organismes agréés par le ministère du Tourisme (comités d'entreprise, associations d'éducation populaire,...).
- 11.** Généraliser l'accès régulé des sites touristiques menacés par des inscriptions préalables en privilégiant les plus jeunes et les plus précaires.
- 12.** Créer une agence nationale des vacances incluant le secteur associatif, le secteur public et le secteur privé pour piloter et coordonner le développement du droit aux vacances en France.
- 13.** Simplifier les aides CAF et ANCV aux vacances en une bourse vacances unique pour favoriser l'effectivité du départ en vacances.
- 14.** Former à l'accompagnement dans le départ aux vacances les personnels éducatifs et les personnels en charge de l'aide sociale à l'enfance (professionnels du corps judiciaire ou travailleurs

sociaux).

15. Inclure un module « temps libre et droit au départ en vacances effectif » dans le cadre du cours d'éducation morale et civique dispensé dans l'enseignement primaire et secondaire.